Le fait générateur de l'impôt et sa logique territoriale

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

L'impôt singapourien sur le revenu frappe, en vertu de la section 10(1) de l'Income Tax Act 1947, les revenus « acquis à Singapour ou en provenance de Singapour, ou reçus à Singapour en provenance de l'étranger ». La disposition énumère les catégories imposables. Le paragraphe (a) vise les gains ou bénéfices tirés d'un commerce, d'une activité, d'une profession libérale ou d'un métier, le paragraphe (b) les gains ou bénéfices d'un emploi, le paragraphe (d) les dividendes, intérêts et escomptes et le paragraphe (f) les loyers, redevances, primes et autres bénéfices tirés de biens. Le paragraphe (g) ajoute une catégorie résiduelle pour « tous gains ou bénéfices ayant la nature d'un revenu » non saisis par ailleurs.[1] Deux caractéristiques de cette imposition comptent plus que toutes les autres pour les actifs numériques. La loi impose le revenu et ne dit rien du capital, de sorte qu'un gain de nature patrimoniale lui échappe entièrement. La loi n'atteint en outre les revenus étrangers que lorsqu'ils sont reçus à Singapour, si bien que la source d'un gain et le lieu où il est conservé déterminent tous deux si l'impôt est dû.

La loi singapourienne ne définit pas la notion de « revenu ». Les tribunaux ont adopté l'approche anglaise et australienne, qui consiste à se demander si une recette a le caractère d'un revenu entre les mains de son bénéficiaire. La distinction entre

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

activité commerciale et capital s'opère au moyen des « badges of trade » (indices d'activité commerciale) dégagés par la Royal Commission de 1955 et appliqués à Singapour dans des affaires telles que *ABD Pte Ltd v Comptroller of Income Tax* [2010] SGHC 107 et *BBO v Comptroller of Income Tax* [2014] SGCA 10.[2] Pour les actifs numériques, il en résulte une analyse en deux temps. Le détenteur fait-il commerce de jetons, de sorte que ses gains constituent un revenu au sens de la section 10(1)(a) ? Dans la négative, la recette en cause (une récompense de staking, un airdrop, une rémunération de minage) constitue-t-elle un revenu relevant d'une autre catégorie, en général le paragraphe (g) ? Seule une recette qui échappe aux deux critères n'est pas imposée.

L'e-Tax Guide de l'IRAS sur les jetons numériques

L'IRAS a publié pour la première fois son e-Tax Guide *Income Tax Treatment of Digital Tokens* le 17 avril 2020, l'a révisé le 9 octobre 2020 et l'a réédité sous forme de deuxième édition le 30 janvier 2026, avec des références légales renumérotées et des modifications rédactionnelles.[3] Le Guide n'a pas force de loi. Il consigne la manière dont le Comptroller appliquera la loi. En pratique, le contribuable qui s'en écarte supporte la charge de convaincre l'IRAS, l'Income Tax Board of Review ou la General Division de la High Court que le Comptroller a tort. D'après mon expérience, aucun client n'a encore souhaité mener ce combat sur un point où le Guide est généreux, ce qui est le cas de la plupart des points.

Le Guide suit la classification tripartite des jetons que la MAS a adoptée dans son *Guide to Digital Token Offerings* et que la FINMA utilise en Suisse (voir la partie B, chapitre III et la partie E, chapitre I). Les jetons de paiement sont des « biens incorporels » et non de la monnaie. Les jetons d'utilité sont des droits à des biens ou à des services. Les jetons d'investissement (security tokens) sont des représentations numériques de titres de créance ou de participation.[4] La classification détermine la conséquence fiscale à chaque étape de la vie du jeton : émission, réception en contrepartie, détention et cession.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Notes

1. Income Tax Act 1947 (2020 Rev. Ed.), section 10(1)(a)–(g), Singapore Statutes Online. ↩
2. ABD Pte Ltd v Comptroller of Income Tax, General Division de la High Court, 2010, et BBO v Comptroller of Income Tax, Court of Appeal, 2014, tels que cités dans le texte. ↩
3. IRAS, e-Tax Guide *Income Tax Treatment of Digital Tokens*, deuxième édition, 30 janvier 2026 (première édition du 17 avril 2020, révisée le 9 octobre 2020). ↩
4. IRAS, e-Tax Guide *Income Tax Treatment of Digital Tokens*, deuxième édition, 30 janvier 2026, para. 4–5 (classification et traitement fiscal selon le type de jeton). ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.